

L'Alliance Européenne pour une Transition Juste rassemble **une cinquantaine d'acteurs européens** œuvrant pour un avenir durable, dont plusieurs organisations de la société civile à vocation sociale, climatique et environnementale, des représentants des travailleurs, des think tanks et des partis, groupes et fondations politiques. Ce groupe partage un objectif commun pour **une transition verte juste et équitable** : celui de transformer nos économies et nos sociétés de manière à respecter les limites planétaires et à améliorer le bien-être, le niveau de vie et les conditions de travail de tout le monde.

Dans sa Déclaration conjointe de 2021, l'Alliance a exhorté l'Union européenne à **renforcer et à mieux intégrer ses agendas de politique sociale, climatique et environnementale**. Ces dernières années, l'UE a pris des mesures importantes pour faire avancer la transition verte, notamment grâce au Pacte Vert pour l'Europe, et a traité ses impacts sociaux par le biais d'instruments d'orientation, de suivi et de financement tels que la recommandation du Conseil visant à assurer une transition équitable vers la neutralité climatique, deux recommandations de la Commission¹, le Mécanisme pour une Transition Juste et le futur Fonds Social pour le Climat.

Cependant, nous vivons à une époque où **les crises climatiques, environnementales et sociales** s'aggravent et s'accélèrent. L'été 2024 a été le plus chaud jamais enregistré, tant en Europe qu'à l'échelle mondiale. Outre les pertes humaines et matérielles dévastatrices, l'économie de l'UE devrait perdre plus de 50 milliards d'euros par an en raison des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes. Parallèlement, les tensions géopolitiques et les politiques économiques traditionnelles ont fait grimper le coût de la vie, exacerbant des inégalités socio-économiques déjà importantes et alimentant la polarisation. En 2023, plus de 20% de la population de l'UE était menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Une transition verte juste et équitable est essentielle pour répondre efficacement à ces crises mondiales multiformes et interconnectées. Dans ce document, l'Alliance présente sa vision d'**une Union européenne qui donne la priorité à une transition juste et équitable et la fait progresser tout au long du cycle politique 2024-2029 et au-delà**.

Notre vision est celle d'une Union qui :

1. Veille à ce que la transition verte conduise à la prospérité pour toutes et tous, en mettant l'accent sur la réduction des inégalités socio-économiques.

2. Fait progresser des agendas climatiques, environnementaux et sociaux ambitieux et tournés vers l'avenir, de manière coordonnée, cohérente et en se renforçant mutuellement.

3. Applique et promeut une prise de décision proactive pour une transition juste et équitable et qui réalise des investissements substantiels pour la soutenir.

4. Place les objectifs sociaux, climatiques et environnementaux au cœur de toutes ses actions et de tous ses investissements internes et externes afin de favoriser une société véritablement durable.

¹ Recommandation de la Commission du 14 octobre 2020 sur la précarité énergétique et recommandation de la Commission du 20 octobre 2023 sur la précarité énergétique.

1 Une UE qui veille à ce que la transition verte conduite à la prospérité pour toutes et tous, en mettant l'accent sur la réduction des inégalités socio-économiques.



L'UE et ses États membres devraient :

- a. Garantir que **les coûts et les avantages de la transition verte soient répartis équitablement** entre les individus, les ménages, les communautés, les régions et les pays par le biais de politiques et d'investissements soigneusement conçus. En particulier, les personnes en situation de vulnérabilité, les communautés marginalisées, les personnes vivant dans la pauvreté, menacées d'exclusion sociale ou confrontées à des formes de discrimination intersectionnelles² devraient **bénéficier d'un soutien ciblé** par le biais de politiques et d'investissements spécifiques visant à les protéger des coûts supplémentaires et à s'assurer qu'elles peuvent pleinement bénéficier de la transition.
- b. Assurer **un soutien solide aux travailleurs et aux syndicats** tout au long de la transition vers la neutralité carbone, notamment lors de l'abandon progressif du charbon, du gaz et du pétrole, et vers une économie entièrement circulaire. Cela inclut les initiatives d'amélioration des compétences, l'aide au réemploi, les allocations liées au chômage et toutes autres mesures visant à faciliter les transitions d'un emploi à l'autre ou à retenir les travailleurs. Ces transitions devraient être ancrées dans un **dialogue social significatif et efficace**, avec notamment une implication démocratique des syndicats, des négociations collectives et la participation des travailleurs. Les stratégies économiques et industrielles devraient empêcher le déplacement des travailleurs de leurs communautés, garantir un travail décent, protéger les droits des travailleurs et promouvoir l'inclusion et l'égalité des genres.
- c. Faire du **système social** le socle d'une société juste et résiliente **en renforçant les systèmes de protection sociale et les services publics**, y compris les services sociaux. Cela comprend notamment le soutien à une éducation de qualité à travers une culture de l'apprentissage tout au long de la vie et la garantie de l'accès à des logements, des services de garde d'enfants et des soins de santé de qualité. Ces mesures sont essentielles pour assurer le bien-être de toutes les personnes touchées par les perturbations croissantes causées par les crises climatiques et environnementales et pour répondre aux problèmes spécifiques des personnes affectées par la transition verte, en particulier les communautés marginalisées et les travailleurs.
- d. Veiller à ce que les droits et les besoins de toutes et tous, en particulier des communautés marginalisées, soient pris en compte par le biais d'un **dialogue civil structuré, significatif et efficace**. Aux côtés du dialogue social, le dialogue civil devrait être un élément central de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des stratégies, des politiques et des fonds à tous les niveaux, dans le cadre de processus ouverts, inclusifs et transparents. L'UE devrait également exploiter le potentiel des formes innovantes de **participation civique** pour enrichir les contributions démocratiques à l'élaboration des politiques et limiter l'influence disproportionnée des lobbies d'entreprises et de leurs intérêts particuliers sur les processus décisionnels.

² Y compris les personnes victimes de discriminations fondées sur l'appartenance ethnique, le genre, le handicap, l'âge et d'autres motifs – celles-ci sont les plus vulnérables aux risques environnementaux et climatiques, même si elles contribuent le moins aux crises climatiques et environnementales.

2. Une UE qui fait progresser des agendas climatiques, environnementaux et sociaux ambitieux et tournés vers l'avenir, de manière coordonnée, cohérente et en se renforçant mutuellement.

L'UE et ses États membres devraient :

- a. Intensifier les efforts pour atteindre les **objectifs climatiques et environnementaux**³, notamment en adoptant des objectifs climatiques 2040 fondés sur des données scientifiques et soutenus par des trajectoires de transition sectorielles solides, en donnant la priorité aux **impératifs environnementaux** clés tels que l'amélioration de la biodiversité, la restauration de la nature et la protection des habitats, et en établissant des objectifs et des mesures d'**adaptation au climat** clairs pour renforcer la résilience des personnes, de l'environnement et des infrastructures face aux effets du changement climatique.
- b. Favoriser le progrès social **en mettant pleinement en œuvre et en renforçant le Socle Européen des Droits Sociaux**, en le rendant contraignant, adapté aux défis climatiques et préparé pour l'avenir. Afin de garantir la réalisation des droits sociaux, toutes les politiques devraient être fondées sur des évaluations systématiques et exhaustives des impacts sociaux, distributifs, sanitaires et sur l'emploi, tant prévus que réels, des actions et de l'inaction, en accordant une attention particulière aux **effets sur les groupes marginalisés** et à l'utilisation de données ventilées par genre.
- c. Favoriser une économie qui assure **le bien-être de tous les individus tout en respectant les limites planétaires**. Cela comprend notamment de définir des objectifs de réduction des ressources, de promouvoir et soutenir des modèles économiques tels que **l'économie sociale** et d'adhérer aux niveaux les plus élevés de la hiérarchie des déchets de **l'économie circulaire** : réduire, réutiliser, réparer et recycler.
- d. **Mieux aligner les politiques climatiques, environnementales, économiques et sociales pour garantir leur cohérence**⁴. Cela implique l'adoption d'une **approche pangouvernementale** pour améliorer la coordination entre les domaines politiques au sein des institutions de l'UE⁵, tout en maintenant la transparence et la responsabilité dans la prise de décision. En outre, il s'agit d'établir ou de renforcer des synergies structurées et des plateformes de **dialogue entre les différents niveaux de gouvernance** - tels que les régions, les villes, les gouvernements nationaux et l'UE - et avec les parties prenantes concernées.



3 Comme l'Accord de Paris, le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et l'Agenda 2030 pour le Développement Durable.

4 Par exemple, la fixation d'objectifs climatiques ambitieux devrait s'accompagner de règles fiscales permettant des investissements essentiels axés sur le climat. Les politiques énergétiques devraient être conçues de manière à atténuer l'impact sur les groupes à faible revenu tout en respectant les principes et les objectifs du Socle Européen des Droits Sociaux.

5 Par exemple, par l'élaboration, le suivi et l'évaluation conjoints de politiques, de fonds et d'autres mesures entre les institutions de l'UE et au sein des départements d'une même institution.

3. Une UE qui applique et promeut une prise de décision proactive pour une transition juste et équitable et qui réalise des investissements substantiels pour la soutenir.

L'UE et ses États membres devraient :

- a. Développer une **vision et une trajectoire européennes plus ambitieuses et à long terme** pour assurer une transition juste et équitable. Cette vision devrait garantir que les transformations du monde du travail ainsi que les impacts socio-économiques plus larges de la transition verte soient **anticipés de manière proactive et gérés de façon équitable**. Elle devrait s'attaquer aux **causes profondes des inégalités** dans l'accès à un logement, une énergie, une mobilité, etc. de qualité, abordables, neutres en carbone et respectueux de l'environnement, et proposer des alternatives accessibles, abordables et durables aux comportements et pratiques polluants.
- b. Ancrer cette vision pour une transition juste et équitable dans des objectifs, des priorités et des calendriers clairs et fondés sur des données scientifiques, en s'appuyant sur les instruments et les initiatives existants. Afin de mettre en œuvre et de monitorer cette vision de manière systémique, l'UE devrait établir **un cadre solide qui intègre des mesures à la fois contraignantes et non contraignantes** visant à faire progresser une transition juste et équitable. Ces mesures devraient intégrer les dimensions environnementales et sociales dès leur conception et les aborder de manière complémentaire et cohérente.
- c. **Investir massivement** dans une transition juste et équitable, en reconnaissant que les coûts sociaux et financiers de l'inaction ou d'un retard sont bien plus importants. De nouvelles ressources devraient être mobilisées pour soutenir la transition, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de compromis entre les **objectifs sociaux et environnementaux**, qui doivent être poursuivis en synergie. Un budget européen ambitieux et un programme fiscal progressif sont essentiels pour permettre des **investissements ciblés qui créent des opportunités** pour les travailleurs, les ménages, les régions et les communautés tout au long de la transition.
- d. Garantir une **approche territoriale forte et ancrée dans les spécificités locales dans les plans et les financements de l'UE** pour une transition juste et équitable, et renforcer les initiatives communautaires et les solutions locales, car c'est à ce niveau que les transitions deviennent réalité. L'UE devrait encourager une **planification adaptée et spécifique au contexte** aux niveaux national, régional et local, ainsi que dans le secteur privé. Les considérations relatives à une transition juste et équitable devraient également être intégrées dans d'autres processus de planification et d'élaboration de politiques aux niveaux national et régional⁶. Un accent particulier devrait être mis sur le renforcement des capacités administratives aux niveaux local et national pour gérer une transition juste et équitable⁷.



6 Par exemple, dans la planification du climat et de l'énergie en assurant un meilleur alignement des Plans Nationaux pour l'Énergie et le Climat, des Stratégies à long terme, des Plans Territoriaux pour une Transition Juste et des Plans Sociaux pour le Climat ; également dans la planification sectorielle pour l'industrie, les transports, l'agriculture, etc.

7 Y compris l'aménagement du territoire, les études d'impact sur l'environnement et les processus participatifs inclusifs.

4. Une UE qui place les objectifs sociaux, climatiques et environnementaux au cœur de toutes ses actions et de tous ses investissements internes et externes afin de favoriser une société véritablement durable.



L'UE et ses États membres devraient :

- a. Veiller à ce que les futures réformes liées à la politique industrielle, à l'élargissement, au marché unique, à la paix et à la défense, ainsi qu'à toutes les autres actions internes et externes, soient cohérentes avec **la progression vers les objectifs de l'UE en matière de neutralité climatique et de bien-être socio-économique pour tout le monde**. Les investissements publics dans la protection du climat et de l'environnement, les services publics essentiels et la politique industrielle verte devraient être augmentés et non réduits pour financer d'autres priorités.
- b. Veiller à ce que le **Semestre européen** promeuve de manière cohérente une fiscalité progressive, des systèmes de protection sociale solides et le principe du "pollueur-payeur", et encourage les États membres à **supprimer les subventions aux combustibles fossiles et autres subventions nuisibles à l'environnement**. L'UE devrait intégrer des indicateurs écologiques et sociaux plus complets et des indicateurs de bien-être plus larges dans le Semestre européen et veiller à ce que les recommandations de réforme et d'investissement spécifiques à chaque pays **soutiennent de manière égale les dimensions économiques, environnementales et sociales**.
- c. Appliquer des **conditions environnementales et sociales harmonisées aux entreprises** bénéficiant de toute forme de financement public⁸ et contrôler rigoureusement le respect de ces conditions. Les considérations sociales, environnementales et de genre devraient être intégrées dans les programmes de financement et **les principes de "ne pas nuire de manière significative" et de "pollueur-payeur" devraient être strictement appliqués**.
- d. Jouer un rôle ambitieux et constructif dans l'action mondiale en faveur du climat et dans **la réalisation de la justice climatique**, compte tenu des responsabilités de l'Europe en matière de climat en tant qu'émetteur historique majeur. L'UE devrait intensifier ses efforts pour promouvoir des transitions justes et équitables au-delà de ses frontières à travers des **partenariats équitables et mutuellement bénéfiques avec les pays partenaires ainsi qu'une action multilatérale**. Cela inclut la reconnaissance de ses responsabilités à l'égard des pays tiers et des pays partenaires en ce qui concerne les externalités⁹, l'évitement des effets de débordement négatifs des politiques de l'UE, l'amélioration de l'accès à un financement de qualité, abordable et à long terme, ainsi que le respect de l'espace réglementaire dont ces pays ont besoin pour effectuer leurs transitions justes et équitables.

⁸ Qu'il s'agisse d'aides d'État, de marchés publics, de fonds européens ou de subventions nationales.

⁹ Comme les émissions de gaz à effet de serre exportées, la déforestation et la perte de biodiversité, et les violations des normes internationales du travail, y compris le travail forcé, les conditions de travail dangereuses et insalubres, etc.

LISTE DES SIGNATAIRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

- AK Europa
- ATD Fourth World
- CEE Bankwatch Network
- Circle Economy
- Climate Action Network (CAN) Europe
- Democratic Society (DemSoc)
- EESC Workers' Group
- European Anti-Poverty Network (EAPN)
- European Association for the Education of Adults (EAEA)
- European Disability Forum (EDF)
- European Environmental Bureau (EEB)
- European Green Party (EGP)
- European Left
- European Network Against Racism (ENAR)
- European Network of Social Integration Enterprises (ENSIE)
- European Network on Independent Living (ENIL)
- European Women's Lobby (EWL)
- Federation of Young European Greens (FYEG)
- Foundation for European Progressive Studies (FEPS)
- Friends of the Earth Europe (FoEE)
- Generation Climate Europe
- Green Economy Coalition
- Green European Foundation (GEF)
- Greens/EFA Group
- ICLEI Europe
- International Union of Tenants (IUT)
- Lifelong Learning Platform (LLLPL)
- Party of European Socialists (PES)
- PES Women
- Pour la Solidarité
- Progressive Alliance of Socialists and Democrats (S&D)
- Quaker Council for European Affairs (QCEA)
- Reuse and Recycling European Union Social Enterprises (RREUSE)
- SDG Watch Europe
- Social Platform
- SOLIDAR
- transform! europe
- Wetlands International Europe
- WWF
- Young European Socialists (YES)
- Youth and Environment Europe (YEE)
- Zero Waste Europe

L'Alliance Européenne pour une Transition Juste appelle l'UE et ses États membres à faire en sorte que cette vision devienne une réalité et serve d'inspiration à d'autres, menant à un **avenir durable dans le respect des limites planétaires.**



L'approbation de cette déclaration constitue une expression de soutien à son contenu et n'implique aucune affiliation politique entre les des organisations mentionnées ci-dessus.